

Pièces justificatives dans le cadre d'une Dotation Jeunes Agriculteurs

Etape du dossier	Justificatifs à fournir	Modalité			
		ITP	IP	ANCCI	PI
Prérequis	Etude d'installation réalisée sur le portail des aides de la Région, accompagnée de la : - Simulation économique détaillée permettant d'aboutir aux données économiques de l'étude d'installation - Etude de marché à partir de 30 % du chiffre d'affaires est en circuit court ou en cas de demande spécifique pour l'analyse du dossier - Schéma(s) de production - Trésorerie mensuelle détaillée de la 1ère année d'installation	X	X	X	X
Demande de DJA	1) Pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité	X	X	X	X
	2) Diplôme, titre ou certificat agricole de niveau 4 ou supérieur, ou diplôme, titre ou certificat de niveau 5 ou supérieur quelle que soit la spécialité, et preuves (bulletins de salaire, contrat de travail...) de l'exercice d'une activité professionnelle dans le secteur de la production agricole d'au minimum 24 mois au cours des trois dernières années	X	X		X
	3) Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) validé	X	X		X
	4) Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) agréé			X	
	5) Attestation de formation de finalisation et de sécurisation du projet d'installation, en accord avec la liste établie par la Région, sauf dérogation 1 ^{er} semestre 2024	X	X	X	X
	6) Attestation en agriculture biologique (AB) de l'organisme certificateur (cas d'une installation dans une exploitation en agriculture biologique)	X	X	X	X
	7) Projet de statuts juridiques de l'entreprise	X	X	X	
	8) Statuts de l'entreprise				X
	9) Attestation MSA de chef d'exploitation				X
	10) Attestation comptable indiquant le revenu disponible agricole annuel moyen des trois derniers exercices comptables clos				X
Demande de l'acompte	11) Attestation MSA de chef d'exploitation stipulant la date de 1ère affiliation	X	X	X	
	12) Statuts de l'entreprise	X	X	X	X
	13) Relevé d'identité bancaire (RIB)	X	X	X	X
	14) Attestation de conversion en AB de l'organisme certificateur (cas d'une installation dans une exploitation à convertir en AB)	X	X	X	X
	15) Justificatifs de 75 % du foncier : relevé parcellaire MSA et/ou baux et/ou actes notariés et/ou conventions de mise à disposition	X	X	X	X
Demande de solde	16) Attestation MSA de chef d'exploitation établie au terme de la 4 ^{ème} année d'engagement précisant la date d'affiliation et l'installation à titre principal sur les 4 années	X		X	X
	17) Attestation MSA de chef d'exploitation établie au terme de la 4 ^{ème} année d'engagement précisant la date d'affiliation et l'installation à titre principal en année 4		X	X	X
	18) Statuts de l'entreprise en cas de modifications par rapport à la demande d'acompte	X	X	X	X
	19) Diplôme, titre ou certificat agricole de niveau 4 ou supérieur			X	
	20) Attestation de formation éligible à la Démarche de transition	X	X	X	X
	Dans le cas d'une modulation « élevage » : 21) Attestation comptable établie au terme de la 4 ^{ème} année d'engagement, ou du dernier exercice comptable clôturé avant la fin de la période d'engagement, faisant apparaître pour chacune des quatre années le chiffre d'affaires (CA) en élevage, le CA agricole de l'exploitation et le ratio entre les deux, ou le nombre d'UGB et le CA agricole de l'exploitation le cas échéant.	X	X	X	X
	Dans le cas d'une modulation « agriculture biologique » : 22) Attestation comptable établie au terme de la 4 ^{ème} année d'engagement, ou du dernier exercice comptable clôturé avant la fin de la période d'engagement, faisant apparaître pour chacune des quatre années le CA en AB, le CA agricole de l'exploitation et le ratio entre les deux.	X	X	X	X
	23) Attestations AB de l'organisme certificateur qui couvre la totalité des 4 années d'engagement	X	X	X	X

ITP : Installation à titre principal / IP : Installation progressive / ANCCI : Acquisition du niveau de compétence en cours d'installation / PI : pré-installation